



Comité Fédéral
des Associations pour
la Langue et la Culture Régionales
en Alsace et en Moselle

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Colmar, le 22 janvier 2013

Objet : Lettre ouverte à Monsieur François HOLLANDE, Président de la République

Monsieur le Président,

Vous participez aujourd’hui avec la chancelière allemande, Madame Angela MERKEL, aux cérémonies du cinquantième anniversaire du traité de l’Elysée qui ouvrait la voie à l’amitié franco-allemande et à un avenir de paix et de sécurité en Europe.

Ce traité prévoyait notamment le renforcement de l’enseignement de la langue des pays partenaires. Or deux régions de France (Alsace et Moselle/Nord-Est) parlaient naturellement des dialectes germaniques et utilisaient leur forme normée et littéraire le Hochdeutsch (allemand) comme langue écrite.

Depuis l’après seconde guerre mondiale, les efforts de l’Etat et spécifiquement du Ministère de l’Education nationale ont davantage porté en faveur de la seule langue française devenue langue de la République.

Malgré les demandes répétées des collectivités et de la population depuis 1945, la sauvegarde de notre langue régionale sous sa forme standard, l’allemand, dans le cadre d’un véritable et fécond bilinguisme régional n’a été que très modestement engagée à partir de 1992.

La perte de la pratique des dialectes alsaciens et mosellans, la fin de la maîtrise de l’allemand par les nouvelles générations sont parmi les causes majeures du déclin économique de ces deux régions et de la perte d'accès aux centaines de milliers d'emplois offerts par la Suisse germanophone, la Sarre, le Palatinat et le Bade-Wurtemberg voire le Luxembourg.

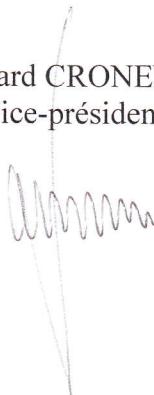
Il est ainsi devenu essentiel qu'en Alsace, et aussi dans la partie Nord-Est de la Moselle, l’enseignement bilingue à parité horaire de l’allemand en tant que langue régionale puisse être offert dès la maternelle dans toutes les écoles. L’avenir économique et culturel de ces deux territoires en dépend largement. Il serait dramatique que l’Alsace et une partie de la Moselle, soient les laissées pour compte de l’amitié franco-allemande.

Or, depuis 1989 les conventions Etat-Région-Départements successives en faveur du développement de notre langue régionale, l’allemand, pourtant accompagnées du versement de plusieurs dizaines de millions d’euros, n’ont été que partiellement respectées. Nous constatons que, dans nos deux académies, les recteurs poursuivent la politique éducative catastrophique menée durant la présidence précédente. Pire, le Ministère de l’Education nationale semble avoir conforté dans ses fonctions la recteure de l’académie de Strasbourg.

A l'aube d'une nouvelle ère d'amitié franco-allemande et dans une Europe unie et pacifique, nous comptons sur la fermeté de vos engagements et espérons une nouvelle politique linguistique en Alsace et Moselle. Celle-ci fondée sur le bilinguisme généralisé dans les établissements scolaires d'Alsace et de Moselle/Nord-Est serait plus volontariste et plus dynamique. Elle aurait ainsi une dimension à la fois régionale européenne, transfrontalière et européenne signe d'une véritable ouverture des esprits.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Gérard CRONENBERGER
Vice-président délégué



PS :

Le candidat François Mitterrand avait affirmé dans son discours du 14 mars 1981 à Lorient : "Le temps est venu d'un statut des Langues et Cultures de France qui leur reconnaîsse une existence réelle.

Il est indigne de la France qu'elle rejette ses richesses, qu'elle soit le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires, reconnus dans les conventions internationales qu'elle a elle-même signées. Il est indigne qu'elle ne respecte pas la parole donnée."